

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.

VOL. II.

17 FÉVRIER, 1903.

No. 7

SOMMAIRE:—Lettre de Mgr Taché. La Caractéristique de la Société Actuelle. Le Nouveau Couvent de Lorette. La Saint-Raymond. Les Vrais Français de France. Ding! Dang!

MONSEIGNEUR TACHE.

(Suite)

(Suite de cette lettre)

XV.—MON ITINERAIRE

OU LETTRE DU R. P. TACHÉ A SA MÈRE RACONTANT SON PREMIER VOYAGE DE LA RIVIÈRE ROUGE A L'ÎLE A LA CROSSE.

Fort de l'Île à la Crosse (Rivière aux Anglais),

5 janvier, 1847.

Ma chère mère,

Play Green Lake est tout tapissé de rochers, comme la baie par laquelle on y pénètre. Plusieurs de ces rochers ne sont recouverts

que de quelques pouces d'eau, comme s'ils étaient en embuscade pour surprendre le voyageur inattentif ; les autres, avec plus de franchise, apparaissent hors de l'eau, et découvrent leur surface lisse, diapré de jaune, de rouge et de blanc. Ces derniers sont la résidence du noir cormoran, de la crierde et agile mauve. L'énorme pélican, au long bec, au vol pesant, réclame aussi l'empire de ces lieux qui, à la vérité, ne semblent faits que pour eux ; tout y est de la plus sèche aridité, et l'aspect du lac a une analogie parfaite avec celui du Lac Huron, à l'embouchure de la Rivière des Français. Ce lac est très étroit, mais il se prolonge bien loin vers le Nord et forme le grand et impétueux fleuve Nelson. A sept lieues du détroit, un peu vers l'Est, se trouve la petite Rivière aux Brochets. Elle coule entre des rochers arides qui semblent ne s'être écartés, les uns des autres, que pour offrir un refuge aux innombrables brochets, habitants de ces eaux.

A sept heures, à peu près, aussi en descendant la rivière, on aperçoit un établissement de la Compagnie. Norway House est on ne peut plus agréablement situé sur des rochers, à la vérité, mais des rochers dont l'aridité forme un charmant contraste avec les petits et verts bosquets qui les séparent ; puis la rivière s'élargit en une charmante petite baie qui offre un asile, aussi sûr que commode, à toutes les berges des différents districts.

Norway House est un dépôt où quelques brigades sont équipées, et où toutes les autres passent pour aller s'équiper à York ; en sorte que, pendant l'été, il y a, en cet endroit, beaucoup de vie et de mouvement.

Près du fort, Messieurs les Méthodistes ont un établissement où tout paraît très méthodique ; le village et son élégant petit temple sont visités par des Maskégons.

Je me rencontraï plusieurs fois, au fort, avec le pasteur de cet aimable petit troupeau. Comme il ne sait pas un mot de français je ne pus pas jouir des agréments que sa société offre probablement à ceux qui ont l'avantage de le comprendre.

Il est question d'ouvrir un canal entre la Rivière aux Brochets et la Factorie de York. Je ne crois que très difficilement à un pareil projet ; mais, si le gouvernement l'effectuait, il rendrait un service important à la Rivière Rouge. Tout ce qui s'y trouve actuellement, y est rendu sur le dos des voyageurs, et l'on comprend aisément qu'un pareil mode de transport facilite peu l'importation et surtout l'exportation.

Nous arrivâmes à Norway House le 18, un samedi après midi. Nous y trouvâmes la brigade du Lac La Pluie. Quelques-uns des hommes qui la composaient n'avaient pas vu de prêtres depuis plusieurs années. Nous leur donnâmes une espèce de mission. Puisse-t-elle avoir contribué au bonheur de ces pauvres gens !

Sur ces entrefaites, mon cher confrère fut attaqué de la maladie qui avait tant fait de victimes sous ses propres yeux. Heureusement, quelques remèdes que nous avons réussirent à arrêter la dysenterie, et, après quatre ou cinq jours, il fut en état de voyager. Nous partîmes le 27, nous n'avions que deux berges montées, l'une, par sept rameurs, et l'autre par six ; ces berges étaient chargées chacune d'environ cent pièces (cinq tonnes de marchandises). Cette fois encore nous étions passagers sur la même embarcation ; sur l'autre se trouvaient M. McKenzie, bourgeois de l'Île à la Crosse et en charge de la Rivière aux Anglais, puis son fils qui est à la tête des postes du même district. Ces deux messieurs parlent facilement le français. Les égards qu'ils eurent pour nous et leur bonté, nous rendirent leur compagnie pleine d'agrémens.

Nous remontâmes la Rivière aux Brochets et, après avoir de nouveau franchi *Play Green Lake*, nous passâmes plus d'une journée au détroit où nous avons déjà été *dégradés*.

Le 30, nous entrâmes dans le Lac Winnipeg, puis longeant le bord nord, nous vîmes ce qu'on appelle les écores. Pendant plusieurs lieues, la côte est coupée verticalement, et très élevée, en

sorte que cet endroit devient dangereux quand on y est surpris par le vent. Les voyageurs redoutent beaucoup cet accident.

Le soir nous campâmes dans la petite île McIntosh; c'est le nom d'un bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest. Lors des rivalités de cette Compagnie avec celle de la Baie d'Hudson, les deux parties donnèrent de bien tristes échantillons de ce que peut l'esprit d'intérêt qui n'est retenu par aucun frein. A cette époque, on se pillait, on se battait, on s'emprisonnait mutuellement; le tout au grand scandale des sauvages, qui étaient et les témoins et les victimes de ce misérable amour du gain.

Le bourgeois dont il est ici question, fut arrêté par les employés de la Baie d'Hudson, et on le fit prisonnier. Ceux qui le conduisaient campèrent dans la petite île dont je vous ai parlé, tout exprès pour prévenir son évasion, mais cette précaution fut vaine. A la faveur des ténèbres, M. McIntosh parvint à s'échapper de l'île, gagna la terre ferme, tantôt à la nage, tantôt à gué, franchit la baie à laquelle il a donné aussi son nom; puis, après trois jours de marche, sans autre nourriture et compagnon que le désir qu'il avait d'échapper à ses ennemis, il rejoignit les siens au Grand Rapide.

Le vent nous retint près de trois jours sur cette petite île. L'eau soulevée par l'impétuosité des vents, nous força deux fois à déplanter nos tentes, et, à la fin, nous n'avions, à la surface de l'île, que l'espace absolument nécessaire pour nous loger.

DING ! DANG !

Mgr l'Archevêque, accompagné du R. P. Boutin, E. M. I., et de MM. Therriault et Mireault, Eccl., est allé, dimanche le 8 courant, faire ses souhaits anticipés de bonne fête au R. M. Raymond Giroux, curé de Sainte-Anne-des-Chênes. Sa Grandeur est partie le mardi suivant pour Wolsely, Qu'Appelle et Régina.

La Caractéristique de la Société Actuelle.

La société, comme les individus qui la composent, caractérise les âges de son existence par des goûts, des tendances et des habitudes qui sans doute varient d'objets et d'intensité avec les temps, les lieux et les peuples, mais qui n'en restent pas moins comme les grandes lignes du résumé des divers états sociaux.

Aidé par l'étude des débris fossiles, le paléontologiste retrace les origines de la vie, et classe d'une main sûre, même avec des débris informes, les êtres qui peuplèrent les diverses époques géologiques. Ainsi se reconstruisent les sociétés antérieures par les souvenirs distinctifs qu'elles ont laissés ; et c'est par la même loi que les âges futurs ressusciteront la société actuelle, pour la ranger au nombre des progressives, des stationnaires ou de celles qui se décomposent.

Pour quiconque sait réfléchir, le caractère saillant des hommes du siècle, celui que l'esprit le moins observateur remarque sans efforts, celui qui menace de prendre des proportions alarmantes, celui enfin qui explique la raison de mille maux qui accablent la société, c'est l'amour déréglé des lectures insignifiantes quand elles ne sont pas malsaines et déshonnêtes.

L'homme est tel que ses désirs : si les désirs qu'il nourrit sont honnêtes, il sera bon ; s'ils sont mauvais, il sera méchant. Appuyé sur cette vérité un théologien n'a pas craint de dire : " Suivant les désirs qui possèdent votre cœur, vous pouvez savoir dès cette vie si vous serez un jour un élu ou un damné." Mais le désir suppose la connaissance, *nil volitum quin præcognitum*, dit la philosophie. Et ces connaissances où les prend-on ? Pour ne point paraître trop sévère je ne parlerai ni des Pères de l'Eglise, ni des commentaires bibliques, ni des œuvres dogmatiques et morales dans lesquels la vérité roule en abondance ses flots les plus purs ; à quoi bon d'ailleurs puisque la science n'est pas obligatoire pour tous. Mais au moins puise-t-on ses idées dans les livres sérieux

et véridiques ? Non ; et pourquoi ? C'est que les premiers ont le tort d'exiger la réflexion, ce qui expose aux maux de tête . . . , et qu'en pratique les seconds gênent la conduite et les habitudes de la vie. Voilà pourquoi et comment on méprise l'antique popularité des œuvres scientifiques et littéraires, pour donner chaque jour une nouvelle importance aux journaux. De là le devoir qui incombe aux journalistes d'être des hommes sérieux, savants, sages, judicieux, amis de la vérité et défenseurs de la justice et du droit. Malheureusement ces obligations ne sont pas toujours comprises ou observées ; que ce soit ignorance ou négligence, l'une et l'autre sont également impardonnables chez ceux qui ont le devoir de former l'opinion publique. C'est de là, en effet, que provient tout le mal : on sert à la foule des mets empoisonnés, et ensuite on s'étonne de la voir malade. On étale à ses regards, avec un éclat théâtral et une abondance de détails honteux, les crimes les plus horribles et les actions les plus sales, et ensuite on s'étonne des statistiques criminelles sans se douter peut-être qu'on a pu concourir indirectement à l'éducation de ces êtres ignobles et dégradés. Ah ! S'il est vrai de dire que l'exemple entraîne et que l'école instruit, ceci est surtout vrai des livres mauvais et des journaux à sensation et à réclame qui ne reculent devant aucune infamie pour atteindre leur fin vénale ; car d'après les lois de la psychologie ordinaire, les hommes nourrissent un désir étrange d'imiter ce qu'ils lisent ; de là les avantages et les dangers qui attendent les intelligences qui se nourrissent de bonnes ou de mauvaises lectures.

L'expérience de tous les temps a prouvé que non seulement une littérature de pacotille ne satisfait pas les intelligences puisqu'elle leur refuse jusqu'au plaisir de réfléchir, mais encore qu'elle ne tend qu'à déformer l'intelligence et à abaisser le niveau moral des peuples.

Félicitons ici ces quelques journalistes sérieux et sages, cœurs généreux, amis des grandes causes, qui, comme parle quelqu'un : " n'ont pris les armes que pour soutenir, défendre et fortifier, et

“ qui n'ont combattu que pour les choses qui donnent du prix à la “ société des hommes : religion, autorité, patrie, ” n'ambitionnant en ce monde que l'insigne honneur de défendre l'Eglise, éternelle bienfaitrice de l'ingrate humanité, et de faire les hommes heureux en les rendant meilleurs.

Souhaitons ardemment que tous les journalistes prennent modèle sur ceux qui ont si bien compris leur noble mission, afin qu'eux aussi sacrifient sans regrets leurs talents et leur plume au culte de la vérité et de la vertu, et qu'ils évitent par là de laisser aux âges futurs une mémoire défavorable des hommes de leur profession et de la société de leur temps.

AMICUS.

Le Nouveau Couvent de Lorette.

A son retour de Sainte-Anne-des-Chênes, le 9 février courant, Mgr l'Archevêque a présidé, à Lorette, une assemblée de la paroisse qu'il avait lui-même convoquée.

Plus de 150 paroissiens étaient présents, avides d'entendre ce que leur archevêque avait à leur communiquer.

Monseigneur a expliqué qu'il désirait voir l'œuvre des bonnes Sœurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, s'affermir et se développer dans la paroisse.

“ Pour cela il faut, ” dit-il, “ qu'on leur bâtisse un *couvent* (elles habitent actuellement l'étage supérieur de l'école du village) et que les portes de ce couvent soient ouvertes à tous les enfants de la paroisse et d'ailleurs que leurs parents désireraient placer sur la conduite des bonnes religieuses.”

Tous les assistants ont applaudi à l'unanimité et avec enthousiasme à la proposition de Mgr l'Archevêque et un des commissaires d'écoles, de l'arrondissement du village (M. Gendron) a déclaré que ce serait à l'avantage de l'école parce que ce serait le moyen de créer de l'émulation et donner plus d'importance à une institution d'éducation qui donne pleine satisfaction. “ Nous ne pouvons pas, ” ajouta-il, “ avoir de meilleures institutrices.”

M. le préfet du comité, M. Dubuc, M. Lagimodière, député, M. Manègre, membre du conseil municipal, et M. le Dr Royal, se sont ensuite levés et ont fait l'éloge des Religieuses.

Alors, M. l'abbé Dufresne, curé de la paroisse, a déclaré à l'assemblée qu'il offrait de bâtir, à *ses frais*, un couvent pour les Sœurs et leurs pensionnaires durant les jours de semaine pourvu que cette maison demeurât la propriété de la paroisse catholique de Lorette. L'enthousiasme fut alors à son comble! Tous les fronts rayonnaient parce que la joie était dans tous les cœurs.

Mgr l'Archevêque a félicité le digne et généreux curé de Lorette et ses excellents paroissiens et il a béni cette réunion de Canadiens et de Métis si bien disposés.

Heureuses les populations catholiques unies d'esprit et de cœur à leurs chefs religieux!

La Saint-Raymond.

A l'occasion de la fête patronale du R. M. Raymond Giroux, curé de Sainte-Anne-des-Chênes, les paroissiens se sont empressés de témoigner à leur zélé et infatigable pasteur tout l'estime et toute la vénération qu'ils avaient pour lui.

Les élèves du couvent, dirigé par les RR. SS. Grises, avaient préparé pour cette circonstance une magnifique séance à laquelle assistèrent non seulement les paroissiens, mais aussi bon nombre de prêtres, accourus pour saluer ce vénéré confrère. Ce furent les RR. MM. Fillion, Dufresne, Jutras, Perreault, Béliveau, Alex. Giroux, et les RR. PP. Ed. Proulx, S. J., et Etienne, C. R. I. C.

Les Dames de Sainte Anne qui n'avaient pas oublié la remarque de Mgr l'Archevêque lorsque, au dernier pèlerinage, Sa. Grandeur fit connaître la pauvreté des vases sacrés, présentèrent à leur pasteur la jolie somme de \$125.00 pour l'achat d'un calice et d'un ciboire.

La paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes, une des plus anciennes et des plus florissantes du diocèse, a presque terminé la construction d'un magnifique temple assez vaste pour recevoir les centaines de pèlerins qui s'y rendent chaque année.

Le nouveau couvent-pensionnat qui a coûté au-delà de \$10,000.00, enregistre aujourd'hui 126 élèves, dont 53 sont pensionnaires. Quatre demoiselles de cette belle institution suivent en ce moment les cours de l'Ecole Normale.

DING ! DANG !

Le T. R. M. Dugas, V. G., est de retour d'un voyage dans la Province de Québec.

LES VRAIS FRANÇAIS DE FRANCE.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE sont heureuses de reproduire la lettre ci-jointe de M. F. Brunetière, le distingué littérateur qui a compris qu'on ne peut être *bon Français* si l'on n'est, en même temps, *bon Catholique*.

Cette lettre fera comprendre à tous nos cousins de France établis au Manitoba et au Nord-Ouest quel est le zèle du clergé, au Canada, pour le maintien de la belle langue française, et nous leur signalons cette phrase du spirituel académicien :

“Tout ce qu'ils (les missionnaires catholiques) gagnent à la religion catholique, ils le gagnent à l'influence de la *culture* française, tout au rebours de certains Français qui ne font servir, eux, cette même *culture* qu'à la dilapidation systématique ou à la destruction raisonnée de notre 'capital moral.'”

Ces paroles devraient être méditées par le correspondant français d'un certain journal français qui croit devoir se faire le trop fidèle écho de tous les adversaires du clergé dans les centres français du Manitoba tels que Saint-Claude, Laurier, Saint-Jean-Baptiste et autres.

Nous nous demandons souvent à quoi pensent certains Français irréligieux ou peu religieux qui donnent une si triste idée de

la France aux Anglais protestants et aux Canadiens-Français en parlant ou écrivant contre la religion, la dîme et le clergé. De quel droit ces messieurs font-ils blasphémer la France par ceux qui ne la connaissent point, qui ignorent ses grandes œuvres catholiques, et qui la jugent par certains spécimens avariés qui n'auraient jamais dû quitter le sol français ?

Si l'on n'a pas assez de foi pour pratiquer sa religion, on devrait avoir assez de cœur et d'honneur pour se taire.

LETTRE DE M. BRUNETIERE A UN JOURNAL
DE FRANCE.

(16 décembre 1902)

UN FRANCAIS DU CANADA.

Sous ce titre nous lisons le bel hommage suivant rendu à feu M. l'abbé Collin :

Mon cher directeur,

J'ai appris hier, par une dépêche de Montréal, Canada, la mort de l'abbé Collin, et comme je crains un peu que ce nom ne dise pas grand'chose à nos lecteurs, je voudrais leur faire savoir ce que nous avons perdu en perdant ce vieil homme. L'abbé Collin était le supérieur général de la congrégation ou de la compagnie de Saint-Sulpice au Canada, et, dans cette "Nouvelle France" demeurée profondément catholique sans en être pour cela moins "libre" ni moins "libérale", le supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice est un personnage considérable.

Je ne fus pas long à m'en apercevoir quand, il y a six ans, faisant aux Etats-Unis une série de conférences qui, pour le dire en passant, n'avaient rien de commun avec celles qu'y a depuis lors organisées M. James Hyde, l'abbé Colin me fit l'honneur de m'inviter à en donner deux au Canada : l'une à Québec et l'autre à Montréal. Nul n'était à Montréal, ni, je crois, dans la province entière de Québec, entouré de plus de respect ou de vénération même que ce tout petit homme, d'apparence humble et chétive, perclus de douleurs, dont le sourire souffrant semblait demander pardon de l'expression d'angoisse que lui arrachait le moindre geste, à qui vous eussiez dit que le souffle allait manquer, et qui n'en réalisait pas moins dans toute sa personne le mot de l'apôtre Saint Paul : *Quum infirmor tunc potens sum*. Il était fort de sa faiblesse et hardi de sa timidité.

Je causai tout un jour avec lui, dans une petite chambre du grand séminaire de Montréal, où n'arrivait aucun des bruits de la grande ville, mais où l'on

respirait un air de France, plus doux encore à respirer quand on arrive en droiture de New York ou de Boston. Entre autres choses il me parla du projet qu'il avait formé de faire instituer à l'Université Laval, de Montréal, une chaire magistrale de littérature française. Je dois dire ici, pour faire comprendre l'importance de ce sujet, qu'il y a deux Universités à Montréal, l'une anglaise et protestante, l'Université McGill, que dirigeait alors et que dirige toujours un philologue éminent, le docteur Peterson, l'autre, l'Université Laval, que je me permettrai d'appeler la nôtre, toute française et toute catholique. Le "doyen" — je ne sais si cet équivalent est tout à fait exact — en était "l'honorable A. Jetté", qui depuis est devenu gouverneur-général de la province de Québec.

L'abbé Colin me demanda si je voudrais m'intéresser à ce projet : chercher, à mon retour en France, un jeune professeur qui se sentit l'audace de monter le premier dans cette chaire ; et, dès que je l'aurais trouvé, l'en informer, pour lui permettre ainsi d'"enlever" de haute lutte les crédits nécessaires à la fondation de cette chaire. Je ne pouvais répondre qu'en le remerciant, et en lui promettant de ne rien négliger pour faire aboutir un dessein dont je pense que les conséquences n'échapperont à aucun Français. Au milieu de la culture anglo saxonne ambiante et dont la "pression", comme eût dit Taine, est énorme, entretenir un îlot, pour ainsi parler, de culture française et catholique, rien ne saurait avoir pour nous plus d'importance, ni nous rendre, au train dont vont aujourd'hui les choses, un service à plus longue portée.

Je fus assez heureux pour découvrir le professeur qu'il fallait à l'abbé Colin, en la personne de M. de la Briolle, alors pensionnaire de l'Institut Thiers, et qui pendant trois ans a brillamment occupé cette chaire de Montréal. Elle l'a été, depuis, par deux de nos anciens élèves de l'École Normale Supérieure, M. Laurentie, et M. Augustin Léger, qui en est présentement titulaire. Je souhaiterais d'ailleurs que, lorsque ces messieurs reviennent en France et désirent reprendre leur rang dans notre Université, on trouvât mieux à leur offrir qu'une classe de seconde, — et pourquoi pas de sixième ? — dans un lycée de province.

Mais ce n'était pas assez d'une chaire : l'abbé Colin en voulait deux, l'une à Montréal et l'autre à Québec, où est l'Université mère, si je puis ainsi dire, l'antique fondation, dont l'Université de Montréal n'est qu'un démembrement ; et depuis six ans je n'ai pas reçu de l'abbé Colin une seule lettre — à moins que ce ne fût pour me faire parvenir, au nom de Sir W. Laurier, la généreuse souscription du Canada au monument de Bossuet — dont cette seconde fondation en fut l'un des principaux articles. Si cette insistance lui fait quelque honneur, oserai-je dire qu'elle n'en fait pas moins aux professeurs qui occupèrent la chaire de Montréal ? Sans doute il y avait des obstacles ou des difficultés, et l'abbé Colin lui-même ne devait pas mettre moins de cinq ans à les

vaincre ou à les aplanir. Mais il a fini par y réussir ; et, cette année même, avant de mourir, il a eu la joie de voir fonder cette seconde chaire.

Le premier titulaire en est encore un élève de notre Ecole Normale Supérieure : M. Louis Allard ; et j'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, plusieurs extraits de journaux canadiens, ainsi qu'une lettre du vice-recteur de l'Université de Québec, m'informant du "grand succès" du nouveau professeur. "Il donna sa première conférence vendredi dernier, m'écrivait le vice-recteur, à la date du 12 novembre — le 7 par conséquent du dit mois — devant un auditoire aussi choisi que nombreux : tout le monde fut enchanté . . . Il fut religieusement écouté pendant plus d'une heure. Pas un chuchotement, pas un bruit ; tous étaient suspendus littéralement aux lèvres du conférencier." Et ce témoignage, on l'entend bien, n'est pas celui d'un journaliste indifférent ou d'un auditeur amateur, mais du juge naturel, en l'espèce, du jeune professeur : le vice-recteur de l'Université de Québec. Si le bruit de ce succès est venu jusqu'à l'abbé Colin sur son lit de souffrances, il en aura certainement éprouvé l'une de ses dernières joies.

D'autres que moi, qui ne l'ai pas assez connu, diront les vertus et les qualités de l'abbé Colin. Je n'ai pas eu la prétention de le faire connaître, mais seulement de rendre ce que je devais à la confiance dont il m'avait honoré. Et puis, tandis qu'en France on dirait que nous ne savons quels moyens inventer, tour à tour odieux ou ridicules, pour faire sentir au clergé catholique le poids de notre intolérance épanouie dans l'ampleur de sa sottise, j'ai cru qu'il était bon de montrer — par un exemple qu'hier encore on pouvait appeler vivant — ce que sont à l'étranger nos prêtres français, et, en dépit de nous, ce que j'espère bien qu'ils y continueront d'être. Les vertus du missionnaire ne s'exercent pas seulement ni toujours parmi les nègres de l'Afrique australe ou dans une île perdue de l'Océan Pacifique : elles ont aussi leur emploi dans les villes et au sein de la civilisation. Elles l'ont surtout quand ces missionnaires à l'intérieur, sujets d'ailleurs parfaitement loyaux de l'Angleterre ou des États-Unis, ne séparent pas dans leur pensée le catholicisme de la France, ni la France, du catholicisme. Tout ce qu'ils gagnent à la religion catholique, ils le gagnent à l'influence de la "culture" française, tout au rebours de certains Français qui ne font servir, eux, cette même "culture" qu'à la dilapidation systématique ou à la destruction raisonnée de notre "capital moral". Et, puisque ces derniers sont si bruyants, tandis que les autres sont modestes, il m'a semblé qu'ayant eu l'honneur d'approcher de plus près l'un de ses derniers, sa mort me libérait du scrupule qui m'avait empêché jusqu'ici d'imprimer son nom, et — pour autant que je le puisse — de tirer son humilité de l'ombre où, soixante ans durant, elle avait voulu se cacher.

F. BRUNETIERE,
de l'Académie Française.

ANNONCES.

DR G. A. DUBUC

220 McIntyre Block, Winnipeg

Tel. Bureau 99

Residence, SAINT-BONIFACE, Tel. 1647

Service de Nuit.

ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU MARCHAND-
TAILLEUR

Habilllements sur Commande
Hardes-Faites
Sous-Vetements
Chapeaux
Casques
Fourrures, etc., etc.

352, Rue Main, Winnipeg

ANNONCES.

C. B. LANCTOT

1664 Rue Notre Dame

MONTREAL

- - -

CANADA



Importateur d'Ornements, Bronzes d'Eglises, Vases Sacrés, Chasubleries, Passementeries, Mérimos à Soutane, Says noirs et blancs, Huile d'Olive, Cierges, Images et Articles Religieux.

Fabricant de Statues, Chemins de Croix relief et peinture, BANNIÈRES, DRAPEAUX et INSIGNES, etc.

Reglement du Careme dans le Diocese.

1o. Tous les jours du carême, les dimanches exceptés, sont jours de jeûne.

2o. Abstinence :—(a) Tous les mercredis et vendredis. (b) Un seul jeudi : le Jeudi Saint. (c) Deux samedis : le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint.

3o. Les autres jours, ceux qui jeûnent peuvent faire un repas gras. Ceux qui ne jeûnent pas peuvent faire les trois repas gras.

4o. Il est défendu de faire usage de viande et de poisson au même repas, même le dimanche.

5o. Il est permis de faire usage du gras de l'animal pour la friture, la cuisson ou la préparation des aliments maigres. (On peut se servir du gras du lard pour la soupe). On peut, le soir du jour où il est permis de faire un repas gras, manger le reste de la soupe grasse du midi.

Selon ce qui est établi dans le diocèse le temps des Pâques, pour tout le diocèse, s'étend, en vertu d'un indulte, depuis le premier dimanche du carême jusqu'au dimanche de la Trinité.